

« Eau et Agriculture Durables du Châtillonnais » : Étude de stratégie territoriale



Pour : Syndicat mixte Sequana

Date : 2019 - 2020

Partenaires : Ecozept et Brun Cessac Avocats Associés

Région : Bourgogne-Franche-Comté - **Domaine :** Agroécologie Biodiversité

Développer des filières agroalimentaires alliant performances environnementales et économique tout en proposant la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux garantissant une meilleure rémunération des agriculteurs.

Contexte

Afin de préserver la qualité de l'eau et prévenir les inondations fréquentes, les acteurs locaux souhaitent encourager des modes de production permettant de préserver les ressources en eau et de préserver la biodiversité.

Le développement de pratiques et cultures à bas niveau d'impacts s'avère essentiel pour relever ces défis.

Le Syndicat mixte Sequana souhaite mettre en place une démarche originale, basée sur 2 leviers d'action :

- l'adaptation des pratiques agricoles dans les Zones Prioritaires d'Intervention (ZPI),
- le développement et le renforcement de filières adaptées aux enjeux liés à l'Eau.

Objectifs

L'objectif est de développer une ou plusieurs filière(s) agroalimentaire(s) alliant performances environnementales et économique tout en proposant la mise en place de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) garantissant une meilleure rémunération des agriculteurs.

Un des enjeux de la mission est de synthétiser les données existantes et compléter l'état des lieux des pratiques agricoles et des filières par un travail d'enquête complémentaire.

L'autre enjeu de cette mission est de développer la ou les filières en question ainsi que le modèle de PSE via un travail de concertation entre les acteurs publics et privés concernés.

Déroulement

La mission se déroule en 3 phases:

- co-construire avec les acteurs un modèle de Paiements pour Services Environnementaux (PSE) sur la base d'un état des lieux des pratiques agricoles sur les Zones Prioritaires d'Interventions (ZPI).

- définir la ou les filières compatibles avec les enjeux Eau et aptes à rémunérer les services environnementaux associés à l'évolution des pratiques et des productions sur le territoire.

- proposer des scénarios de gouvernance

Elle nécessite une phase de concertation avec les décideurs locaux essentielle à la bonne appropriation de la démarche et à sa mise en œuvre opérationnelle quant au scénario qui sera retenu in fine.

Résultats

43 acteurs ont participé à la co-construction d'un modèle de PSE, et 40 à la co-construction de nouvelles filières.

Le projet a abouti en 2023 à la création de l'association multi-partenaire « Eau et Agriculture durables du Châtillonnais », puis à la contractualisation avec la Métropole du Grand Paris pour financer les PSE dans les zones d'expansion de crues du Châtillonnais.

Après les résultats satisfaisants obtenus par le projet EADC, l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs a missionné Solagro pour étudier sa répliquabilité pour tout le bassin amont de la Seine.